

ET LES LAURIERS DE CESAR !



Nous sommes en 2020 après Jésus Christ. Toute la Gaule est toujours occupée par les Bassérius... Toute ? Non ! De nombreux villages résistent encore et toujours à l'envahisseur, aidés par le Syndicat CéGÉTix. Et la vie n'est pas facile pour les garnisons retranchées dans le Bro Breizh...

Noël approche. L'année 2020 a été éreintante pour tou-te-s ! Bassérius n'a cessé de féliciter le travail réalisé par tou-te-s les agent-e-s de Pôle Emploi pendant cette période de pandémie mondiale. Le centurion du Bro Breizh Calamitus a même ajouté qu'il avait été fait + avec - !

Le banquet traditionnel de fin d'année devrait donc être grandiose : une dinde farcie et parfumée aux lauriers de César !

Le 1^{er} décembre 2020, CéGÉTix, chargé de ramener la couronne de lauriers, interpellait le grand « patron » du Bro Breizh par mail concernant les sorties anticipées des veilles de fêtes des 24 et 31 décembre 2020 « *Compte tenu du contexte sanitaire, la CGT Pôle Emploi Bretagne vous demande d'accorder, en reconnaissance de l'investissement de tous les agents, une sortie anticipée les 24 et 31 décembre 2020 à 12H00 sans retour à leur poste l'après-midi .* »

L'objectif : avoir du temps pour faire les courses et tout préparer pour le banquet.

Le centurion dans sa grande « *bienveillance* » ne daigne pas répondre à la demande de CéGÉTix. En revanche, il envoie un message fort aux agent-e-s au travers de l'Actu RH de décembre qui prête à interprétations :

« Les jeudis 24 et 31/12, les agents de droits public et privé, présents sur site le matin et une partie de la plage fixe de l'après-midi pourront bénéficier de la réduction de 2 heures sur la durée journalière de travail. Les agents VSC pourront quitter leur poste à la fermeture du site. Les agents en télétravail exceptionnel ou handicap saisiront leurs motifs habituels de télétravail. Pour rappel, les agents qui n'auront pas travaillé sur site à minima 1 heure sur la plage fixe de l'après-midi (entre 14h et 15h45) ne bénéficieront pas de ticket restaurant pour ces journées. »

CéGÉTix est interpellé de partout en Bro Breizh : « Mais alors on finit à quelle heure ? », « Quoi ? pas de TR si on ne travaille pas sur site ces jours-là ? », « Et la pause méridienne on la fait quand ? », « Je serai en télétravail, du coup je ne bénéficierai pas des sorties anticipées ? », etc. De quoi en perdre son latin !!!

Toute ressemblance avec des personnages existants ou ayant existés ne serait bien évidemment pas fortuite.

Pour la CGT Pôle Emploi Bretagne après les retraits de congés suite au 1^{er} confinement, la prime Covid, l'absence d'augmentation générale des salaires, la décision de la direction régionale poussant la mesquinerie jusqu'à retirer le ticket restaurant aux agent-e-s n'ayant pas travaillé au moins 1 heure sur site l'après-midi, est un affront de plus fait aux agent-e-s !

En tout cas, à défaut d'avoir du laurier pour la parfumer, à Noël ... la dinde c'est nous !!!